

Gland, le 26 juin 2020

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 25 juin 2020**

Présidence : M. Maurizio Di Felice

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 73 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple protestant;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter l'amendement de la Commission de finances, à savoir :
« Réduire le financement de ce préavis de la somme de CHF 81'000.- (20 % du montant du préavis) et réduire le crédit accordé à CHF 324'000.-. »
- II. d'accorder un crédit de CHF ~~405'000.-~~ 324'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~405'000.-~~ 324'000.-.

"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Maurizio Di Felice

Karine Teixeira Ferreira